



## **Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest**

À la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie Intermunicipale des Matières Résiduelles de l'Ouest tenue le 13 décembre 2021 à 15h00 à laquelle sont présents :

Jean-Guy Galipeau	Amherst
Pascale Blais	Arundel
André Ste-Marie,	Brébeuf
Pierre Bertrand	Montcalm

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Guy Galipeau

Le quorum étant constaté, Monsieur le président souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte.

Monsieur Luc Tremblay, substitut à être désigné par Amherst est également présent à titre d'observateur.

Le secrétaire-trésorier Bernard Davidson est également présent.

### **ORDRE DU JOUR**

- 1- Mot de bienvenue et ouverture de la séance.
- 2- Adoption de l'ordre du jour.
- 3- Ratification du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 octobre et de la séance extraordinaire du 1<sup>er</sup> novembre 2021. Résolutions numéros 51-10-2021 à 62-11-2021.
- 4- Ratification des comptes à payer.
- 5- Relevé des heures de Bernard Davidson pour les mois d'octobre et novembre 2021.
- 6- Compte rendu des opérations pour les mois d'octobre et novembre 2021.



## Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest

- 7- Adoption du calendrier des séances du conseil d'administration pour 2022.
- 8- Camion Freightliner Columbia 2007, suivi du dossier.
- 9- Budget supplémentaire, fourniture de services de collectes à la municipalité de Boileau.
- 10- Patrouille verte 2021, rapport final.
- 11- Harmonisation des collectes sur l'ensemble du territoire des municipalités de la régie.
- 12- Entretien des chemins en hiver.
- 13- Demande de services de collectes par la municipalité de Lac-des-Plages et par la municipalité de Barkmere.
- 14- Varia.
  - a)
- 15- Levée de la séance.

### **2. RÉOLUTION 63-12-2021- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Ste-Marie

QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant au point 14 les sujets suivants :

- a) Compte-rendu du webinaire de Recyc-Québec sur les matières organiques pour les ICI;
- b) Comptabilité Rimro par Arundel;
- c) Carte de crédit;
- d) Résolution transfert surplus accumulé pour payer le camion Freightliner 2007 et les réparations mécaniques.



**Procès-verbal de la Régie intermunicipale  
des matières résiduelles de l'ouest**

**Adoptée à l'unanimité**

**3. RÉSOLUTION 64-12-2021 RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL  
DE SÉANCE ORDINAIRE DU 12 OCTOBRE ET DE LA SÉANCE  
EXTRAORDINAIRE DU 1 ER NOVEMBRE 2021.**

**R. 64-12-2021**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont reçu copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 12 octobre et de la séance extraordinaire du 1<sup>er</sup> novembre et déclarent en avoir pris connaissance;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-Guy Galipeau

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 octobre et de la séance extraordinaire du 1<sup>er</sup> novembre soient ratifiés tel que rédigés. Résolutions numéros 51-10-2021 à 62-11-2021.

**Adoptée à l'unanimité**

**4. RÉSOLUTION 65-12-2021- RATIFICATION DES COMPTES À  
PAYER**

**R. 65-12-2021**

CONSIDÉRANT que la liste des comptes à payer à été déposée par le secrétaire-trésorier et que les informations pertinentes ont été données aux membres présents;

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Ste-Marie

.QUE le conseil d'administration ratifie la liste des comptes à payer pour un total de 22 077.06\$ et d'en autoriser le paiement.

Des vérifications doivent être préalablement faites pour la facture de l'imprimerie Léonard pour la fourniture d'enveloppes au montant de 239.53\$. La facture a été émise à la régie avec le coordonnées de la Régie intermunicipale des déchets de la rouge;



## **Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest**

Également d'autoriser le paiement en janvier des assurances de la régie pour 2022 à la FQM assurances inc. facture portant le numéro 3529 au montant de 739,02\$ et la facture numéro 3459 au montant total de 10 144,63\$;

Facture de l'Apostrophe plus portant le numéro 297455 reçue après l'état de compte, pour un montant de 112,65\$ pour l'achat de cartes de temps pour l'horodateur;

**Adoptée à l'unanimité**

### **RELEVÉ DES HEURES TRAVAILLÉES DE BERNARD DAVIDSON POUR LES MOIS D'OCTOBRE ET DE NOVEMBRE**

Bernard Davidson a déposé le relevé des ses heures travaillées pour le mois d'octobre, soit une moyenne hebdomadaire de 8.68 heures et de 10 heures 15 minutes pour le mois de novembre. Le relevé détaillé des heures est consigné dans un agenda, lequel est disponible pour informations.

### **COMPTE-RENDU DES OPÉRATIONS POUR LES MOIS D'OCTOBRE ET DE NOVEMBRE**

Un compte-rendu est fait aux membres du conseil d'administration sur les opérations et évènements survenus au cours des mois d'octobre et de novembre.

Le secrétaire-trésorier souligne la difficulté à recruter de nouveaux chauffeurs. Actuellement un chauffeur permanent étant en arrêt de travail, dossier CNESST, la régie ne peut offrir du travail à temps plein. De plus, plusieurs retraités rencontrés en raison de leurs revenus de retraite n'ont pas d'intérêt à travailler.



**Procès-verbal de la Régie intermunicipale  
des matières résiduelles de l'ouest**

**RÉSOLUTION 66-12-2021-CONFIRMANT L'ENGAGEMENT DE  
YVES ST-PIERRE À TITRE DE CHAUFFEUR OCCASIONNEL**

CONSIDÉRANT QUE Yves St-Pierre a débuté sa période d'entraînement à titre de chauffeur occasionnel pour la régie;

CONSIDÉRANT QUE le secrétaire-trésorier a procédé à la vérification de ses antécédents et de ses expériences antérieures;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Pierre Bertrand

DE procéder à l'engagement de Yves St-Pierre à titre de chauffeur occasionnel et que sa rémunération soit établie en fonction de la politique de travail et de son expérience de conducteur de véhicules lourds.

Adoptée à l'unanimité

**CAMION FREIGHTLINER COLUMBIA 2007- SUIVI DU DOSSIER**

Suite à l'inspection avant achat par le Service d'entretien de St-Jovite, nous avons procédé aux réparations nécessaires afin d'obtenir de la SAAQ le droit d'immatriculer le camion.

Philippe a consacré plus heures que ce qui avait été prévu initialement pour les réparations.

Le surplus accumulé de 82,309.\$ servira à payer l'achat du camion, certaines réparations et à l'achat et d'une benne reconditionnée et équipement.

**BUDGET SUPPLÉMENTAIRE- FOURNITURE DE SERVICES DE  
COLLECTES À LA MUNICIPALITÉ DE BOILEAU**

CONSIDÉRANT que l'entente de fourniture de services pour la collecte des matières résiduelles par la régie envers la municipalité de Boileau a été ratifiée après l'adoption du budget 2022 de la RIMRO;



## **Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest**

CONSIDÉRANT que l'article 957.1 du Code municipal prévoit l'adoption d'un budget supplémentaire seulement pour combler un déficit anticipé ce qui ne s'applique pas à la situation présente;

Le secrétaire-trésorier va se renseigner auprès de nos vérificateurs, Amyot Gélinas de la procédure à suivre pour intégrer les montants en lien avec l'entente avec Boileau.

Un suivi sera fait auprès des membres du conseil d'administration lors d'une prochaine séance.

### **RÉSOLUTION 67-12-2021 CALENDRIER DES SÉANCES DE LA RIMRO POUR 2022**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Pierre Bertrand

QUE le conseil d'administration adopte le calendrier suivant pour la tenue des séances ordinaires de la RIMRO en 2022 :

10 janvier 2022; 14 mars 2022; 9 mai 2022;

13 juillet 2022; 8 août 2022; 12 septembre 2022;

14 novembre 2022;

Adoptée à l'unanimité

### **10.RÉSOLUTION 68-12-2021 RAPPORT FINAL PATROUILLE VERTE 2021 ET REMBOURSEMENT AU MAMH**

CONSIDÉRANT QUE la patrouille verte 2021 s'est terminée avant échéance en raison d'une blessure subie par le patrouilleur;

CONSIDÉRANT que le rapport final a envoyé au Ministère des Affaires municipales et de l'habitation;

CONSIDÉRANT le versement initial versé par le MAMH au début du programme;



## **Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest**

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Ste-Marie

D'AUTORISER le remboursement au MAMH du montant versé en trop dès la réception de la demande à être émise par le ministère.

Adoptée à l'unanimité

### **11. HARMONISATION DU SERVICE DE COLLECTES POUR L'ENSEMBLE DES MUNICIPALITÉS DE LA RÉGIE**

Tel que demandé par le conseil d'administration, le secrétaire-trésorier a fait parvenir un courriel aux directeurs généraux des municipalités de la régie afin de tenir une rencontre ayant pour objet l'harmonisation du service de collectes sur l'ensemble du territoire de la régie.

En raison des récentes élections et de la période de l'année où les municipalités sont en préparation de leur budget pour l'année 2022 la rencontre n'a pu se tenir à court terme.

Le c.a demande qu'une relance soit faite dès que possible.

### **12. ENTRETIEN DES CHEMINS EN HIVER**

Un rappel est fait pour souligner la difficulté à effectuer récemment la collecte sur certains chemins en hiver en raison d'un entretien déficient.

Le service étant dispensé sur certains chemins privés, il est important que Philippe Brunelle, chargé des opérations sur le terrain dispose de l'information à savoir, le nom de et les coordonnées de l'entrepreneur responsable de l'entretien de ces chemins afin qu'il puisse être contacté si nécessaire.

De plus, sur un chemin insuffisamment entretenu, il est possible que la collecte ne soit effectuée, il en va de la sécurité de nos chauffeurs et des usagers de la route, en plus du risque d'endommager un camion.



## Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest

### **13. RÉOLUTION 69-12-2021 DEMANDE DE SERVICES DE COLLECTES DES MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-PLAGES ET DE BARKMERE**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-Guy Galipeau

QUE la régie accepte d'offrir le service de collectes des matières recyclables et des déchets ultimes à la municipalité de Barkmere au coût annuel de 175.\$ par porte à desservir, ce qui comprend uniquement la collecte et le transport des matières résiduelles et non l'enfouissement.

Une clause d'indexation similaire à celle applicable à la municipalité de Boileau sera également appliquée, soit un minimum de 2 % et un maximum de 4%. La durée de l'entente sera de deux (2) ans et pourra être renouvelable au gré des parties. Dans l'éventualité où une des deux parties désire mettre fin à l'entente, un avis d'un délai minimum de soixante (60) jours devra être envoyé à l'autre partie.

En ce qui concerne la demande de la municipalité de Lac-de-Plages la régie ne peut y donner suite pour le moment, en raison de ressources insuffisantes.

Adoptée à l'unanimité

### **14a. WEBINAIRE DE RECYC-QUÉBEC- MATIÈRES ORGANIQUES ICI**

Bernard Davidson a participé à un webinaire sur la collecte des matières organiques pour les ICI (Institutions, commerces et industries).

Au plus tard en janvier 2025 la collecte des matières organiques sera obligatoire pour l'ensemble des ICI. Dans certains cas elle pourrait être assimilable à la collecte régulière.

Une période transitoire est accordée aux ICI de 2022 à 2024.





## **Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest**

### **14b. COMPTABILITÉ PAR LA MUNICIPALITÉ D'ARUNDEL**

Madame Pascale Blais informe les membres du conseil d'administration que considérant actuellement le manque de personnel à la municipalité d'Arundel, le service de comptabilité de la régie devra être assumé par une autre municipalité ou une ressource extérieure.

Le C.A. en prend bonne note et demande à Bernard Davidson de vérifier toutes les possibilités et d'effectuer les démarches en ce sens.

### **14c. RÉSOLUTION 70-12-2021 - CARTE DE CRÉDIT POUR LA RÉGIE**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Pierre Bertrand

D'AUTORISER le secrétaire-trésorier Bernard Davidson à faire émettre par Desjardins en faveur de la RIMRO, une carte de crédit avec une limite maximale de cinq- mille 5 000,00\$.

QUE celui-ci soit autorisé à effectuer les démarches en ce sens.

Adoptée à l'unanimité

### **14d. RÉSOLUTION 71-12-2021 - TRANSFERT BUDGÉTAIRE- SURPLUS ACCUMULÉ**

II EST PROPOSÉ PAR M. André Ste-Marie

D'AUTORISER les transferts budgétaires nécessaires du surplus accumulé au fonds général, afin de procéder au paiement des déboursés en lien avec l'achat du camion Freightliner Columbia 2007-03, les réparations et l'achat et installation d'une benne usagée avec équipement.

Adoptée à l'unanimité



**Procès-verbal de la Régie intermunicipale  
des matières résiduelles de l'ouest**

**14<sup>e</sup>. RÉSOLUTION 72-12-2021 - COMPENSATION MONÉTAIRE  
POUR USAGE DE CELLULAIRE PAR PHILIPPE BRUNELLE**

CONSIDÉRANT QUE Philippe Brunelle, responsable des opérations courantes utilise son téléphone cellulaire au bénéfice de la régie, que ce soit pour le suivi des plaintes, contacter les divers fournisseurs, commande de matériel et pour toute autre opération courante;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-Guy Galipeau

DE verser une contribution mensuelle à Philippe Brunelle pour l'utilisation de son cellulaire à raison de 32,50\$ par mois plus taxes, ce qui représente la moitié de son forfait.

Adoptée à l'unanimité

**15. RÉSOLUTION 73-12-2021 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

**R. -02-2021**

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Pascale Blais

QUE la séance soit levée. Il est 17h30.

**Adoptée à l'unanimité**

*Je, M. Jean-Guy Galipeau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code Municipal.*

\_\_\_\_\_  
*Président*

\_\_\_\_\_  
*Secrétaire-trésorier*



**Procès-verbal de la Régie intermunicipale  
des matières résiduelles de l'ouest**